

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,  
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN  
et AESH du 1er degré  
des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**



2 février 2023

*Après la lame de fond du 31 janvier, encore plus forte que le 19 janvier, plus que jamais :*  
**RETRAIT de la totalité du projet de loi Macron/Borne sur les retraites !**



**GREVE LE MARDI 7 FEVRIER**



**Manifestation à Marseille**

**Pour tous  
RDV Vieux-Port  
à partir de 10h30**

# RAPPEL

## Déclaration d'intention de grève à télécharger

Pour la grève du 7 février, vous devez adresser ce document à votre IEN **avant le samedi 4 février 23h59 au plus tard depuis votre adresse académique.**

Les AESH n'ont pas à se déclarer gréviste, ainsi que tous les personnels non chargés de classe ce mardi 7/02 (direction déchargée, temps partiel, RASED, coordo...)



**Faites remonter l'état de la grève dans votre école**

[ENQUETE EN LIGNE](#)  
[>ICI<](#)



*Après la lame de fond du 31 janvier, réunissons-nous dans nos écoles pour décider des suites !*

***TOUS ENSEMBLE, TOUS UNIS,  
On peut gagner ! On va gagner !***

Après le premier avertissement lancé le 19 janvier, c'est une véritable lame de fond qui a déferlé mardi 31 janvier pour le retrait de la réforme des retraites avec **2,8 millions de manifestants dans toute la France** ! 205.000 manifestants à Marseille mais aussi 3 500 à Arles, 20 000 à Avignon, 6 500 à Dignes, 500.000 manifestants à Paris, 20 000 à Valence, 13 000 à La Roche-sur-Yon, 18 000 à Cherbourg, 10 000 à La Réunion, 9 000 à Narbonne, 3500 à Mende... **Une nouvelle fois, les enseignants, AESH et Psy-EN du 1er degré ont répondu présents**, aux côtés des autres salariés, en étant majoritairement en grève et en manifestation.

### **Une nouvelle annonce sur la retraite des enseignants du 1er degré...**

Plus que jamais, le gouvernement est affaibli et isolé. C'est dans cette situation que les médias annoncent aujourd'hui que les députés « Renaissance » auraient obtenu le feu vert du gouvernement pour que, selon France Info, « *les professeurs des écoles partent à la retraite dès qu'ils atteignent l'âge et la durée de cotisation nécessaire sans avoir à finir l'année scolaire comme c'est le cas aujourd'hui.* » Le gouvernement pense-t-il une seconde que cette annonce, si elle se confirmait, contribuerait à amadouer les enseignants du 1er degré et à leur faire renoncer à la grève et aux manifestations ? **C'est tout le contraire !**

### **... qui ne va que renforcer leur détermination à obtenir le retrait de la réforme Macron-Borne !**

Si, avec le SNUDI-FO, les enseignants du 1er degré revendiquent le droit à partir à la retraite à date anniversaire (droit supprimé par la loi Jospin de 1989), ils refusent toujours tout report de l'âge légal, tout allongement de la durée de cotisation et la suppression des régimes spéciaux qui fragilise le Code des pensions dont bénéficient tous les fonctionnaires d'État (et leur garantit une pension calculée sur les 6 derniers mois), mesures inscrites dans le plan Macron-Borne !

**Ces annonces, qui témoignent de la fébrilité du gouvernement, ne peuvent que renforcer leur détermination à obtenir le retrait de la réforme !**

Cette détermination s'est massivement exprimée à nouveau dans la grève et les manifestations du mardi 31 janvier.

***Face à ce gouvernement qui reste sourd et qui s'entête à maintenir son projet rejeté par l'immense majorité de la population de ce pays, ne faudrait-il pas la grève totale pour bloquer le pays ? La grève jusqu'au retrait ?***

L'intersyndicale nationale des confédérations s'est réunie le 31 au soir et a rendu public [un communiqué](#) « **Face au rejet massif, le gouvernement doit retirer sa réforme** » dans lequel elle « *appelle toute la population à se mobiliser par la grève et la manifestation encore plus massivement le mardi 7 février puis le samedi 11 février pour dire non à cette réforme. Elle appelle, d'ici là, à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales*

*partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève. »*

Le SNUDI-FO 13 invite les collègues à se réunir dans les écoles et les établissements pour établir précisément les revendications, discuter de la suite pour obtenir le retrait total du projet Macron-Borne, et mandater des délégués pour participer aux assemblées générales organisées dans les localités et au niveau départemental.

**Le SNUDI-FO revendique notamment :**

- le retrait immédiat de la réforme Macron-Borne des retraites ! NON à tout report de l'âge de départ en retraite, NON à tout allongement de la durée de cotisation, MAINTIEN de l'ensemble des régimes spéciaux et du code des pensions civiles et militaires
- le rétablissement inconditionnel du droit pour les enseignants du 1er degré de partir en retraite à date anniversaire !
- une revalorisation indiciaire sans contre partie. Le SNUDI-FO 13 appuie la décision de sa Fédération, la FNEC FP-FO, de quitter les concertations du Ministre Ndiaye visant à instituer un « pacte » avec les enseignants (lire communiqué en PJ). Au moment où le Ministre refuse d'engager des discussions sur des augmentations de salaire pour tous et où il tente de remettre en cause le statut en conditionnant des augmentations pour certains en échange d'intervention de PE au collège, **l'heure n'est pas à la poursuite de concertations servant d'alibis au gouvernement pour imposer les mesures destructrices du « Pacte enseignants » !**
- L'arrêt des suppressions de postes et la création de tous les postes nécessaires,
- L'abandon des nouveaux dispositifs d'évaluations d'école, de formation constellation et de toutes les mesures visant à détruire l'Ecole publique en liquidant notre statut, de la loi Rilhac à l'expérimentation Macron à Marseille, en passant par l'évaluation PPCR,
- L'arrêt de l'inclusion scolaire systématique et la création des places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux afin de permettre une scolarisation spécialisée et adaptée à la nature et au degré de handicap des élèves à besoins particuliers,
- le statut de fonctionnaire avec un vrai salaire équivalent à un temps complet pour les AESH, et l'abandon des PIAL !

En savoir +

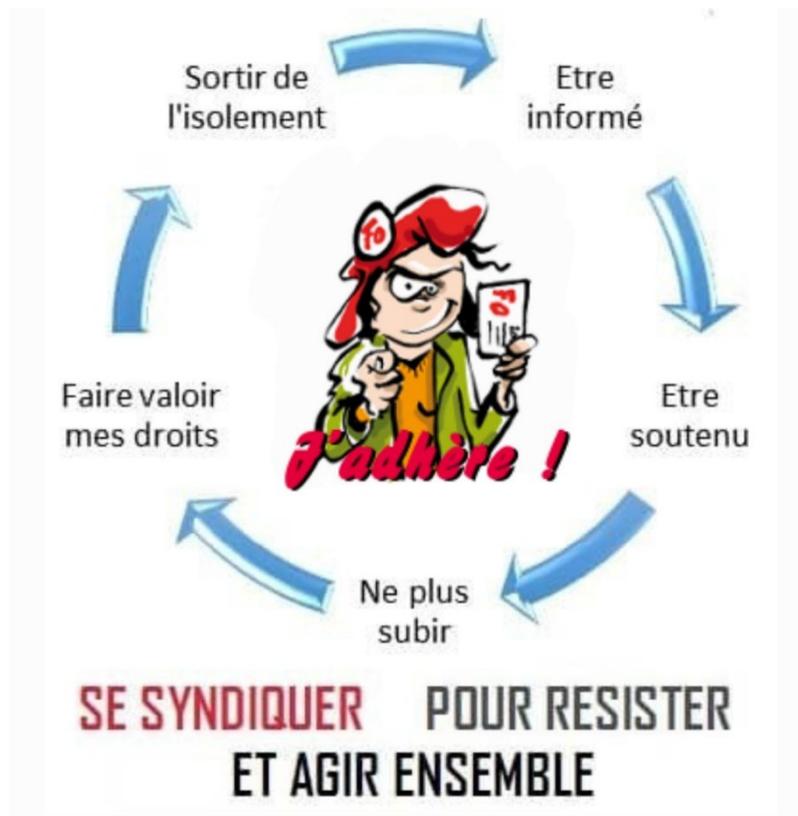


Le 31 janvier, une lame de fond  
[Communiqué fédéral](#) [Communiqué national](#)  
La "mère" des batailles - [dossier FNEC FP FO](#)  
[Conséquences pratiques de la réforme](#)  
[Conséquences pour les ex-instit en service actif](#)



***Pour toutes questions ou précisions complémentaires,  
contactez le SNUDI FO 13 !***

---



## Janvier, c'est le mois pour adhérer au SNUDI FO 13 !

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents : car sans syndiqués, pas de syndicat! Sans syndicat, plus de droits !

Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023. Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements, prélèvements automatiques et chèques à partir de janvier 2023.

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

***L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.***



Vieille Bourse du travail  
Place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

